

## Mise en place de chantiers Découverte - Convention avec les différents partenaires

**M. l'Adjoint FUSTER, Rapporteur** : Depuis plusieurs années, les entreprises du secteur du bâtiment éprouvent de grosses difficultés à trouver de la main d'œuvre qualifiée. Les métiers du bâtiment souffrent d'une image dévalorisante qui n'attire pas les jeunes ou les demandeurs d'emploi (pénibilité, saleté...).

Les conditions de travail dans ces métiers ont pourtant bien changé. Les entreprises, les organisations professionnelles et plus particulièrement la Chambre des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) s'attachent à faire évoluer les techniques de construction, les outils, les règles de sécurité, le confort pour les salariés.

Les opportunités de carrière sont réelles et durables.

De plus, il existe un vivier de demandeurs d'emploi, sans qualification, qui pourrait constituer une source potentielle de main-d'œuvre, à condition de les former et de leur donner envie d'exercer un métier dans le bâtiment.

C'est sur la base de ce constat que l'Institut de Formation des Métiers (IFM), créé par la CAPEB, s'est rapproché, il y a plusieurs mois, de l'association INTERMED et de l'ANPE pour proposer son projet.

Il consiste à faire découvrir les métiers du second oeuvre du bâtiment à des personnes en recherche d'emploi et qui ne se prédestinent pas à l'un de ces métiers, dans le cadre d'un chantier découverte, en créant un contexte professionnel proche de celui d'une entreprise.

La finalité de cette opération est de détecter des profils susceptibles d'intégrer à court terme une entreprise du bâtiment et d'utiliser les dispositifs de formation pour leur apporter une qualification.

Le chantier est conduit et encadré pédagogiquement par des artisans spécialisés dans les métiers du second oeuvre et particulièrement attachés à la transmission de leur savoir-faire professionnel. Les stagiaires réalisent eux-mêmes tous les travaux.

L'État, par le biais de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, assure la rémunération des stagiaires et les frais pédagogiques pour l'encadrement de ces personnes.

La Ville fournit les locaux dans lesquels se déroulera le chantier et prend en charge la fourniture des matériaux.

C'est dans ce cadre qu'un «chantier découverte» a été organisé dans un appartement de fonction de l'École située 18, rue de Montrapon.

L'action a duré 12 semaines pendant les mois d'octobre - novembre et décembre 2002. Elle concernait un unique corps d'état «plâtrerie-peinture» et a été réalisé dans les délais prévus et de façon très correcte.

La Ville, par l'initiative du service Bâtiment, a fourni les matériaux nécessaires à cette rénovation pour un coût de 6 100 €. Les travaux annexes (révision des menuiseries et du chauffage) ont été réalisés en régie municipale.

La liaison entre les différents partenaires a été assurée par le service Économie - Emploi de la Ville.

Constatant que cette expérience a été réussie et qu'elle mérite d'être renouvelée, la Ville en liaison avec la CAPEB et Intermed pourrait proposer de nouveaux chantiers à réaliser selon la même procédure.

Il s'agit de la réhabilitation des logements du gardien du cimetière des Chaprais et de celui de la propriété Colette.

Ces chantiers nécessitent des interventions plus lourdes, tous corps d'état, que celles du chantier du logement, avenue de Montrapon.

Il convient donc d'étudier avec la CAPEB les corps de métiers qu'elle peut prendre en charge, la Ville assurant la fourniture des matériaux pour ceux-ci.

Ces restructurations sont inscrites dans le programme complémentaire de travaux concernant les tranches annuelles pour un montant de 30 000 € qui sera réajusté en fonction des accords passés avec la CAPEB.

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser M. le Maire à :

- lancer cette opération de chantiers découverte sur les bases définies ci-dessus,
- signer la convention à intervenir avec les différents partenaires et tous actes s'y rapportant.

**«M. Vincent FUSTER :** Je veux vous signaler que c'est quelque chose qui nous paraît excessivement important dans le cadre de l'insertion en direction des artisans parce qu'il y a une grosse pénurie de main-d'oeuvre dans ce secteur et les chantiers découverte permettent, avec les différents partenaires indiqués dans le dossier d'amener des jeunes et aussi des moins jeunes, à ces différents métiers qui sont d'ailleurs très porteurs. Je vous signale que dans le rapport on vous donne l'exemple de l'école située 18 rue de Montrapon. On a là une expérience intéressante avec Intermed', avec bien sûr la CAPEB et les autres partenaires. Cette opération a porté sur 6 jeunes dont 4 aujourd'hui sont embauchés dans les secteurs d'activités concernés. Cela me paraît un bon exemple d'intervention des différents partenaires et ce qu'on vous propose dans le rapport c'est donc de continuer et d'avoir d'autres chantiers découverte de ce type».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 20 mai 2003.*